

APPEL À PROJET



Candidater pour rénover !

Accompagnement de la rénovation de bâtiments publics
de qualité énergétique et environnementale



Le GAL
Haute Mayenne

lance un appel à candidature pour
l'accompagnement de **4 collectivités**
volontaires souhaitant s'engager dans une
démarche progressive de rénovation.

L'objectif est d'impulser une démarche territoriale visant à
impliquer les acteurs (élus, agents des collectivités, artisans...)
et d'essaimer ces expérimentations sur le territoire.





Votre collectivité souhaite être accompagnée sur un projet de bâtiment public de qualité ?

Le GAL Haute Mayenne et Synergies s'associent et vous accompagnent de l'idée au projet en vous apportant conseil méthodologique et appui technique pour aller vers une meilleure qualité énergétique et environnementale de votre bâtiment public.

Nous vous aiderons à définir vos besoins, à identifier les enjeux et à fixer des objectifs de qualité adaptée à votre contexte.

Pourquoi votre collectivité doit répondre à cet appel à projet ?



Un accompagnement technique et méthodologique par l'association Synergies 53

- Des conseils individuels par un conseiller énergie pour choisir en connaissance de cause et monter en compétence
- Des temps collectifs pour partager, échanger, s'enrichir mutuellement des expériences des uns et des autres
- Des outils techniques et des fiches expériences.



Une subvention LEADER

Le soutien LEADER pourra intervenir dans les conditions habituelles de financement dans le cadre du programme, avec un plafond d'aide fixé à 40 000 €.

Planning d'accompagnement (à titre indicatif)

ÉTAPE 1
Définition des objectifs du projet

ÉTAPE 2
Sélectionner une équipe de maîtrise d'œuvre

ÉTAPE 3
Elaboration et définition du projet : APS, APD, CCTP et DCE

ÉTAPE 4
Sélection des artisans / entreprises

ÉTAPE 5
Chantier / réalisation des travaux

MAI À
JUILLET 2018

AOÛT À
OCTOBRE 2018

NOVEMBRE À
AVRIL 2019

MAI À
JUILLET 2019

À PARTIR
D'AOÛT 2019

LÉGENDE |



Temps individuel



Temps collectif

4

Projets de qualité exemplaire
(au stade d'intention ou déjà formalisés)
seront sélectionnés

SELON 3 CRITÈRES PRINCIPAUX



**ATTEINTE D'UNE
PERFORMANCE
ÉNERGÉTIQUE GLOBALE**



**OPTIMISATION ET
PRISE EN COMPTE
DE LA QUALITÉ DE L'AIR**



**INTÉRÊT EN MATIÈRE DE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

**UNE ATTENTION PARTICULIÈRE SERA PORTÉE
AUX PROJETS ALLANT PLUS LOIN DANS LA DÉ-
MARCHE ET EN RÉPONDANT AUX CRITÈRES DE :**

- DURABILITÉ**
- REPRODUCTIBILITÉ (adapté au contexte du territoire)**
- DÉMARCHE PARTICIPATIVE**
- PARTAGE D'EXPÉRIENCES ET MONTÉE EN COMPÉTENCE PROGRESSIVE**

**RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES CRITÈRES DANS
LE CAHIER DES CHARGES.**

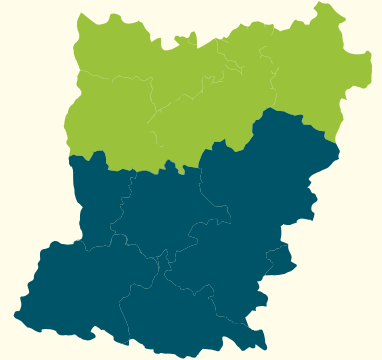


CANDIDATER POUR RÉNOVER !

POUR QUI ?



L'appel à candidature est ouvert aux collectivités du territoire du GAL Haute Mayenne ayant un projet de rénovation énergétique et environnementale de bâtiments communaux ou intercommunaux.



QUAND ?



La date limite de dépôt de dossier est fixée au **13 Avril 2018**.

Début de l'accompagnement : **Mai 2018**

COMMENT ?



Chaque candidat doit produire un dossier comprenant les pièces suivantes :

- La fiche de candidature
- Les pièces : plans (de masse, de niveaux, de façades), coupes, photos, les études préalables réalisées s'il y en a.

La sélection se basera sur :

- Ambition de la collectivité quant aux objectifs d'efficacité énergétique et de qualité de l'air.
- Compréhension et appropriation de la démarche d'accompagnement proposée.

L'ACCOMPAGNEMENT DE LA RÉNOVATION DE BÂTIMENTS PUBLICS DE QUALITÉ ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

Haute
Mayenne

GAL DE HAUTE MAYENNE

Groupement d'actions locales

Pour tous renseignements : Séverine Letilleux



02 43 11 04 40



severine.letilleux@hautemayenne.org